



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

Exemple de donation en nue-propriété



Edouard et Lina ont 82 et 78 ans et une bonne santé ! Sans enfant ni parents proches, ces donateurs anciens de La Mie de Pain se soucient d'organiser leur succession, mais aussi et surtout d'assurer leur bien-être dans les prochaines années.

Leur patrimoine se compose essentiellement d'un appartement dans le 13^{ème} arrondissement, où ils vivent. Edouard et Lina souhaitent y rester le plus longtemps possible, mais n'excluent pas l'hypothèse d'aller dans une maison de retraite. Comment alors financer cette situation ? Et comment faire pour que leur patrimoine bénéficie, au décès du dernier d'entre eux, à La Mie de Pain ? Tout cela leur paraît contradictoire et difficile à mettre en œuvre...

Ils contactent le Service Legs & Donations de La Mie de Pain, pour en discuter tranquillement et sans engagement. Leurs interlocuteurs leur expliquent comment ils pourraient organiser cette donation qui leur tient à cœur, et cela sans aucun risque financier pour eux deux.

Il s'agirait pour Edouard et Lina de **consentir une donation de la nue-propriété de leur appartement à La Mie de Pain, avec réserve d'usufruit** jusqu'au décès du dernier vivant. Edouard et Lina occuperont l'appartement comme aujourd'hui, tant que leur santé leur permettra. Si un jour ils doivent entrer en maison de retraite ou déménager (et ce quelle qu'en soit la raison), ils pourront louer l'appartement et percevoir l'intégralité des loyers, jusqu'au décès du dernier vivant.

Au décès du survivant, La Mie de pain deviendra pleinement propriétaire sans aucune formalités ni frais et pourra disposer du bien pour financer ses œuvres selon le souhait de Edouard et Lina.

La Mie de Pain étant une association reconnue d'utilité publique, cette donation n'entraînera aucun droit de mutation à titre gratuit, uniquement des frais d'actes.



Les juristes de La Mie de Pain sont à vos côtés pour vous conseiller au mieux, étudier vos souhaits, votre situation personnelle, familiale et fiscale afin de trouver avec vous une solution qui vous corresponde et cela gratuitement, sans engagement et en toute transparence.

N'hésitez-pas à les contacter !